

C'est D'Ille !

Ille sur Tet

L'ART DES JARDINS

1 & 2 mars 2025

De 10h à 18h – Espace La Catalane, Avenue Pasteur

Conférence donnée par **Florence Casanova Delaunay** le samedi à 15h30 sur "Le langage des fleurs"
(la symbolique des fleurs dans l'histoire de l'art)

Ateliers animés par l'association "Sauvages et Cultivées" le samedi et dimanche à 10h30



Entrée gratuite





Chers concitoyens,

Je ne vous apprendrai certainement rien, en vous disant que cette nouvelle année s'ouvre dans un contexte politique, économique et environnemental particulièrement incertain, qui affecte le quotidien de chacune et chacun d'entre nous.

Nous savons pertinemment que notre commune n'échappera pas à la baisse, annoncée par l'Etat, de dotations et de subventions.

Malgré cela, il appartient à vos élus de ne pas céder à la morosité ambiante et de poursuivre leur mission avec détermination afin de gérer le présent tout en préparant l'avenir.

Gérer le présent, c'est répondre aux contraintes qui nous sont imposées, tout en gardant la volonté de ne pas impacter vos finances par l'augmentation des taux des taxes communales.

Préparer l'avenir, c'est investir pour nos jeunes, en réalisant les infrastructures d'éducation scolaire et sportive destinées à favoriser l'accès au savoir, dans un environnement propice à leur épanouissement.

Là est la priorité de nos engagements !

Ensemble, faisons de 2025 une année de sérénité, de respect et de solidarité.

Bonne lecture.

Willy Burghoffer
Maire d'Ille sur Tet

LE MOT DU MAIRE	2
SOMMAIRE	3
VŒUX A LA POPULATION	4 à 7
RÉTROSPECTIVE	8
CADRE DE VIE	9
SOCIAL ET SANTÉ	10 et 11
URBANISME	12
TRAVAUX	13 et 14
NOS ECOLES	14 à 18
DÉVELOPPEMENT DURABLE TRIBUNE LIBRE	19
CULTURE ET PATRIMOINE	20 à 22
ÉTAT CIVIL	23
CALENDRIER	24

Informations utiles

Pour suivre l'actualité de la municipalité :

Rendez-vous sur le site Internet
de la commune : www.ille-sur-tet.com

Suivez-nous sur la page Facebook :

Ville d'Ille sur Tet

Contactez-nous par mail :
mairie@ille-sur-tet.com



ville d'Ille sur Tet

C'est D'Ille !

Directeur de la publication :

Willy BURGHOFFER, Maire d'Ille sur Tet

Responsable de la rédaction :

Annabelle ALESSANDRIA, adjointe à la communication

Rédaction et photos : Equipe municipale, SuponjiStudio, O. Alvarado

Impression : Imprimerie du Mas

Mois de parution : Février 2025

Dépôt légal : 24/10/2001



MAIRIE
ILLE SUR TET



Intramuros

VŒUX À LA POPULATION

Bonsoir à tous,

En cette période où la démocratie est malade de l'individualisme, en cette période où incertitudes et inquiétudes prédominent, il est rassurant de voir encore des personnes venir partager ce moment de convivialité, communément appelé : « *Les vœux du maire et de son conseil municipal à la population* ».

Et écouter son discours.

Mon dernier discours !

Car l'an prochain à la même époque, nous serons à 2 mois des élections municipales. C'est à dire en période de réserve électorale, période durant laquelle les discours sont très encadrés. Donc, bien que je ne brigue pas de nouveau mandat, je ne ferai pas de discours.

J'ai essayé d'être le plus synthétique possible, car pour moi, ce n'est pas le nombre de mots qui compte dans un discours mais leur sincérité.

En écrivant ces quelques lignes, je me suis remémoré cette soirée de vœux du 16 janvier 2010, lorsque je me suis retrouvé pour la première fois derrière ce pupitre, face à vous, à la suite du décès tragique de mon prédécesseur, ami et mentor, Henri Demay.

Je me souviens vous avoir dit ce soir-là, qu'accepter cette responsabilité ne fut pas une décision facile à prendre. Car pour moi, la fonction de Maire n'est pas la recherche d'une hypothétique gloire ni une fin en soi. Elle ne doit pas



s'exercer pour le paraître, le « moi je », les indemnités. Encore moins à des fins politiques ou personnelles.

La gestion d'une commune, c'est avoir le sens de l'intérêt général, c'est assumer un investissement de tous les instants, une responsabilité de plus en plus lourde et le plus souvent sans partage. Malgré tout, je ne regrette pas d'avoir fait cette expérience d'une incroyable richesse.

J'ai beaucoup appris au cours de ces 25 années de mandat. Appris sur les autres, mais aussi sur moi-même. J'ai appris à voir les choses autrement, à appréhender les choses autrement.

Même si parfois je ressens une certaine lassitude, même si ce dernier mandat aura été pour moi difficile, parfois très difficile, vous m'avez accordé votre confiance et je ferai tout pour l'honorer jusqu'au bout.

Ce soir, je n'évoquerai pas la situation internationale, où la haine de l'autre met en péril l'équilibre du monde. Ce soir, je ne parlerai pas de notre Pays, cette France des palabres, endettée et sans budget, où le pouvoir passe avant le devoir, où les ambitions personnelles tendent à l'emporter sur le sens du bien public, affichant un spectacle navrant, mettant en péril notre démocratie. Ce soir, je veux parler de notre ville, remercier ceux qui la font vivre et ceux qui la protègent.

Merci, Capitaine Jarycki, Chef de notre Centre d'Incendie et de Secours, merci à nos sapeurs-pompiers, des hommes et des femmes que l'on peut qualifier de héros silencieux, prêts à risquer leur vie pour protéger et sauver celles des autres.

Merci, major Camusat, commandant la communauté de brigade de gendarmerie d'Ille. Merci à l'ensemble de nos gendarmes. Non ! Mesdames et messieurs, nos gendarmes ne sont pas que de simples uniformes, ils sont



avant tout des femmes et des hommes dont le dévouement et la bravoure permettent d'assurer, avec beaucoup d'efficacité, le respect de l'ordre public et la préservation de notre sécurité.

Merci aux enseignants de notre commune. Votre rôle est plus que jamais essentiel, dans l'exercice d'un métier devenu de plus en plus difficile, de plus en plus complexe, de plus en plus dangereux, mais un métier fondamental : l'accompagnement de nos enfants vers leur avenir.

Au-delà du socle éducatif, il appartient aux collectivités d'offrir à nos jeunes des lieux d'accueil de qualité, leur permettant d'étudier dans un environnement qui contribuera, j'en suis convaincu, à la réussite de leur éducation. Je le dis à ceux qui m'écoutent en espérant qu'ils m'entendront : une éducation de qualité ne doit pas se résumer à un coût, mais doit être considérée comme un investissement au service de l'avenir.

Notre ville ne serait pas si dynamique sans la participation de ses 120 associations, et surtout des bénévoles qui les font vivre. Merci de mettre votre passion, votre générosité et votre dynamisme au service du bien commun et du lien social.

Merci Mme Lafage, directrice de notre maison de retraite St Jacques, pour votre engagement au service de nos résidents et votre écoute auprès de vos agents. Des agents qui depuis plusieurs années, sont les victimes d'une absence

grandissante de moyens.

Merci aux représentants des différentes chambres consulaires.

Merci Madame Bonnet, Présidente de la chambre d'Agriculture. Lorsque j'ai fait votre connaissance, j'ai tout de suite apprécié votre franchise et votre engagement dans la défense du monde agricole, prenant en compte les difficultés de nos communes sur les problématiques liées à la gestion de l'eau en période de sécheresse.

Merci Monsieur Paillarès, Directeur de notre Centre Communal d'Actions Sociales, pour votre professionnalisme et votre rigueur. Merci à vos agents pour leur implication dans l'accompagnement des personnes fragiles, notamment des personnes âgées. Je remercie aussi les membres du conseil d'administration pour leur soutien.

Mes remerciements vont également aux représentants de l'état, de la région et du département dont je salue la présence de notre conseillère régionale, Mme Jarycki ainsi que de nos deux conseillers départementaux Mme Revel Fourcade et Mr Garsau pour leur aide technique et financière dans la réalisation de nos projets.

Merci à l'ensemble des agents de notre Communauté de Communes dont je salue la présence de son Président Mr Bianchini. J'espère que très bientôt, de nouvelles infrastructures pourront être réalisées, afin de vous permettre d'évoluer dans de meilleures conditions

de travail.

Merci aux cadres et agents de la commune, pour la qualité de votre travail dans vos missions de service public, avec un remerciement tout particulier à notre directrice générale des services, Marianne Brunet. Merci Marianne de nous faire bénéficier tous les jours de cette énergie que tu déploies depuis maintenant plus de 10 ans au service de notre commune.

Merci à toutes celles et ceux qui ont apporté leur contribution dans l'aide aux sinistrés de la région de Valence, prouvant ainsi qu'à Ille, le mot solidarité n'est pas un mot vide de sens. Une solidarité dont le Président de la coopérative Ille fruits, Mr. Not, nous a donné une véritable leçon en livrant bénévolement l'ensemble de vos dons à Valence. Merci monsieur le Président, Merci Jean François.

Merci aux maîtres d'œuvre et aux entreprises qui travaillent pour notre commune.

Il n'y a pratiquement pas un seul jour où notre commune ne soit mise en avant par la plume de notre correspondant de presse, Monsieur Alvarado. Merci Olivier pour ta disponibilité et ta discrétion. Je tenais à te féliciter publiquement pour ton talent littéraire ainsi que pour la pertinence et la justesse de tes articles. Je veux enfin réitérer ma gratitude à celles et ceux qui m'ont supporté toute la durée de mes 25 années de mandat, ainsi qu'à celles et ceux qui ont fait le





« Remise de la médaille de la ville au major Camusat par Sophie CALMET, Maire du Conseil Municipal des jeunes »

choix de m'accompagner pendant mes 16 années de Maire, durant lesquelles je n'ai pas été parfait, j'en conviens.

Mais qui peut se vanter d'être parfait ? Hormis ceux dont l'ignorance le leur fait croire. A ce sujet j'ai trouvé une citation qui dit :

« La perfection est impossible ! efforcez-vous simplement de faire de votre mieux ». Je crois qu'il n'y a rien à rajouter. Je ne vous apprendrai certainement rien en vous disant que l'été 2024 a été le plus chaud jamais mesuré sur notre planète, confirmant que le réchauffement climatique n'est pas une illusion, mais bien une réalité. Que les événements extrêmes s'intensifient et leurs effets se font d'ores et déjà dévastateurs, à l'image des drames humains causés par les inondations de Valence et le cyclone qui a dernièrement ravagé Mayotte. Face à ce constat, il ne s'agit pas d'être fataliste ou défaitiste, mais tout simplement réaliste et responsable. En comprenant que si nous ne faisons rien, demain ce ne sera plus l'homme qui fera l'histoire, mais la nature. Gardez en mémoire la légende du colibri.

Une cérémonie des vœux est toujours l'occasion de porter un regard sur l'année passée.

Bien qu'il soit difficile de résumer une année en quelques mots, je citerai les

points les plus importants tels que :

- Le lancement des études pour la création d'une Maison des associations culturelles à la maison des œuvres.
- Le lancement d'une nouvelle tranche de travaux sur nos réseaux d'eau et d'assainissement.
- La réalisation d'une nouvelle tranche de travaux de restauration de l'Hospice.
- Une première tranche de travaux de sécurisation de la ville avec la sécurisation de sa traversée.
- La désignation de l'architecte pour la réalisation de la future école primaire.
- Le lancement d'une procédure d'expropriation du terrain que nous avons réservé pour la construction de cette même école.
- La pose de caméras de vidéo protection aux entrées route de Thuir et route de St Michel, au city stade, à la crèche, et aux 2 parkings du boulevard Jean Bourrat.
- Le début du programme de végétalisation du centre ancien.
- La réalisation d'un parcours de santé au parc des mamans.
- Enfin une réservation foncière pour la construction d'une salle de banquets et mariages.

Une cérémonie des vœux est aussi l'occasion de se projeter dans l'année qui débute.

Et malgré le fait que nous manquions

toujours de visibilité pour bâtir et financer nos projets, nous avons la chance d'être une collectivité en bonne santé financière. C'est pourquoi l'année 2025 devrait connaître :

- Le démarrage des travaux de couverture de la piscine au dernier trimestre 2025.
- Le lancement des travaux de création de la maison des associations culturelles en septembre prochain.
- La création d'un club house au complexe sportif.
- La pose de caméras aux abords des écoles, du stade et de la salle des fêtes.
- La poursuite des programmes de travaux à l'Hospice ainsi que sur nos réseaux d'eau potable.
- La réalisation d'une cuisine au Jardin du Comte
- La mise en place du programme de revitalisation de notre centre-ville
- Et prochainement, l'installation, en partenariat avec M. le préfet et M. le Procureur de la République, d'un Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la délinquance.

Dans une cérémonie de vœux, il y a le mot vœux.

Et avant de clore mon propos je vais en formuler quelques-uns.

Je souhaite que demain, les communes puissent continuer à exister, afin d'assurer ce lien social indispensable qu'apporte la proximité dans une société au sein de laquelle, de plus en plus de personnes ont tendance à oublier qui elles sont, dans quelle couche sociale elles se situent, parfois même quelles sont leurs origines.

Je souhaite que nos retraités cessent d'être de plus en plus touchés par la précarité et contraints de économiser sur des dépenses vitales, notamment celles liées à la santé, à une période de leur vie où ils en ont le plus besoin.

Je souhaite que nos artisans et nos commerçants, qui supportent depuis trop longtemps des périodes difficiles, reprennent la voie de la prospérité.

Je souhaite que notre agriculture retrouve cette force économique qui

faisait la richesse de notre Commune. Aujourd'hui, un trop grand nombre d'exploitations disparaissent, alors que leur survie est un enjeu vital pour la pérennisation des productions françaises. Rappelons-nous que les pêches et les salades ne poussent pas dans les rayons fruits et légumes de nos commerces, que l'entrecôte ne broute pas dans la boucherie, et que le raisin ne mûrit pas dans le tonneau de vin, mais qu'ils proviennent tous, du travail de nos agriculteurs, de nos éleveurs, de nos viticulteurs, dont la vocation première est de nous nourrir, non de cultiver leur détresse.

Notre pays est malade de ces politiques d'austérité qui dégradent, d'année en année, notre système de santé, et avec lui l'accès aux soins et la qualité de la prise en charge de nos populations. D'une situation préoccupante, nous sommes passés à une situation alarmante. C'est pourquoi, je souhaite que nos gouvernants arrêtent de prendre l'humain pour une marchandise, en menant une politique de profit, qui conduit inexorablement à l'effondrement du système de santé français autrefois considéré comme le meilleur au monde. Je souhaite que cessent ces actes récurrents d'incivilité, ces phénomènes insupportables de petite délinquance, ces conflits de voisinage exaspérants, ces dégradations stupides, qui pourrissent

notre vie de tous les jours et alimentent une nouvelle société où les informations non vérifiées exacerbent des rumeurs, dont on dit qu'elles sont créées par des jaloux, crues par des curieux, et répétées par des imbéciles. Car les personnes intelligentes, elles, réfléchissent avant de croire.

Je souhaite que dès l'an prochain notre Communauté de Communes voie arriver une nouvelle génération d'élus, non pas dotés de cette intelligence artificielle dont les médias nous parlent de plus en plus souvent, mais simplement de l'intelligence des hommes, faite de valeurs de solidarité, de conscience politique, et d'esprit communautaire. Seules, ces valeurs seront capables de faire avancer notre territoire.

Je souhaite que l'Etat cesse une fois pour toute de considérer les collectivités comme les sous-traitantes de ses politiques, et leurs budgets comme les variables d'ajustement de ses dérives financières. Aujourd'hui je l'affirme, vos élus ne maîtrisent plus rien.

Quelles orientations budgétaires pouvons-nous prendre, alors même que nous sommes dans l'attente que nos énarques, rois des caulettes à déficits, nous fassent connaître le montant des dotations qui vont, une fois de plus, nous être supprimées cette année. Cette situation est tellement exaspérante que parfois, je m'imagine poser mon écharpe

tricolore pour enfiler un gilet jaune, et faire connaître le désarroi grandissant de notre fonction.

Malgré tout, vos élus ont décidé pour la 9ème année consécutive, de ne pas augmenter le taux des taxes communales.

Et de conserver le même montant de subventions que nous octroyons aux associations.

Ne cherchez surtout pas dans mes paroles quelque connotation politique que ce soit. Je ne fais jamais de politique en tant que Maire. Certes, j'ai mes opinions, j'ai mes valeurs, elles m'appartiennent et contrairement à ce que certains peuvent penser, dire, voire même faire, je ne les ai jamais reniées. Mes derniers vœux seront pour vous.

C'est au nom du conseil municipal, et en mon nom personnel, que je présente à chacune et à chacun d'entre vous ainsi qu'à vos proches, mes vœux les plus chaleureux et les plus sincères de bonne et heureuse année. Qu'elle vous permette de concrétiser au mieux vos projets, qu'elle vous apporte des moments de joie et de bonheur et surtout qu'elle préserve votre santé.

Très bonne année 2025 !



« Amics del cant et l'estudatina interprètent un chant de leur répertoire après avoir reçu les honneurs de la ville »

RÉTROSPECTIVE 2024

Fest'ille rire



Braderie petite enfance



Concert Eglise St-Etienne



Journées du Patrimoine



Spectacle Alzheim'ère



Rifle



Pastorale



Marché de Noël



Fête de Noël



Nouveaux commerces à Ille



Cycy's Cakes

Cycy's Cakes, une boutique de pâtisserie événementielle et créative, à consommer sur place ou à emporter ! Ce salon de thé propose aussi un brunch le dimanche matin.

19 Place de la République, 66130 Ille sur Tet

De 15h à 18h30 le mardi

De 9h30 à 12h30 et de 15h à 18h30 du mercredi au samedi

De 9h30 à 13h le dimanche

06 34 72 76 11

cycycakes@gmail.com

<https://www.cycycakes.fr/>

Le Deleight

Le Deleight, propose le smash burger, une technique venue des États-Unis, mais aussi des hot-dogs et des petits déjeuners (sucré ou salé). Profitez-en sur place ou chez vous avec la formule à emporter ou le service de livraison (sur Ille et jusqu'à 20km en passant commande via le site internet).

13 Place de la République, 66130 Ille sur Tet

De 10h30 à 22h du mardi au dimanche

09 56 29 10 86 - <https://deleight.eatbu.com/>



Sush'ille



Sush'ille, est spécialisé dans les sushis mais propose dans sa carte d'autres plats, entrées ou desserts comme des pokés, des nouilles sautées ou encore des sashimis pour les fans de poisson cru.

64 Avenue Pasteur, 66130 Ille sur Tet

De 12h à 14h et de 18h à 22h le lundi et du mercredi au

samedi - De 18h à 22h le dimanche - 09 56 18 76 17

PimPamToy

PimPamToy, propose des confitures maison, des jus de fruits et autres produits saisonniers ou coffrets cadeaux. Possibilité de commander et livraison disponible sur Ille et les alentours.

1 Rue de la Poissonnerie, 66130 Ille sur Tet

Tous les matins de 9h15 à 12h, du mardi au samedi.

07 82 86 88 99 - pimpamtoy@hotmail.com



Nouveau commerçant sur Ille ?

N'hésitez pas à contacter la mairie pour vous faire connaître !

N'oubliez pas de contacter le service Urbanisme avant de vous lancer, des autorisations sont souvent nécessaires, et le service est à votre disposition pour vous guider. Prendre rendez-vous est conseillé.

Distribution des colis de Noël pour nos aînés : un moment de partage et de convivialité !

À l'approche des fêtes de fin d'année, la commune d'Ille sur Tet et le CCAS a renouvelé la distribution des colis de Noël, spécialement réservés à nos aînés âgés de 80 ans et plus.

Cette année, ce sont plus de 400 colis qui ont été préparés et remis, témoignant de notre volonté d'apporter un peu de chaleur en cette période festive.

Au-delà du contenu du colis, ce moment de distribution est surtout l'occasion de rencontres et d'échanges. Pour certains, recevoir ce cadeau est une marque d'attention qui compte énormément, en particulier pour ceux qui vivent seuls. C'est une belle opportunité de partager un sourire, quelques mots chaleureux.

Cet événement mobilise élus, bénévoles et habitants, dans un élan collectif de solidarité et de convivialité. Chaque livraison est un moment unique, où l'esprit de Noël se manifeste dans toute sa simplicité et sa générosité.



Engagement du CCAS en faveur des transports écoresponsables et du développement durable

Dans le cadre de sa démarche écologique et environnementale, le CCAS a récemment équipé nos agents sociaux de plusieurs vélos électriques pour faciliter leurs déplacements à travers la ville.

Grâce à une dotation du Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales, 3 vélos électriques et 2 véhicules légers rejoignent l'équipement du CCAS.

Les résultats sont déjà là, le planning de réservation des vélos

se remplit et les deux véhicules supplémentaires servent quotidiennement pour aller assister les seniors.

En effet, les 34 agents du CCAS effectuent de nombreux déplacements pour intervenir au domicile des bénéficiaires (avec au compteur 40 000 heures de services à l'année) !

C'est un partenariat de confiance qui lie le Conseil Départemental des PO et le CCAS, ce qui permet le financement du projet, pour le confort des agents.

NOUVEAU TEST
US SIMPLE
US RAPIDE
FAIRE CHEZ SOI

ENTRE
50 ET
74 ANS

DÉTECTÉ TÔT,
LE CANCER
COLORECTAL
SE GUÉRIT
DANS 9 CAS
SUR 10

Assurance
Maladie,
Assureur
Solidaire



SOCIAL ET SANTÉ

Action ligue contre le cancer

La municipalité est engagée dans la lutte contre le cancer, notamment durant le mois d'Octobre Rose avec une matinée de prévention (atelier, marche rose, auto dépistage).

Mais la lutte ne s'arrête pas là, le 27 novembre ont été inaugurés des espaces sans tabac devant les écoles d'Ille sur Tet.

Succès pour la demi-journée de dépistage contre le cancer le mardi 28 Janvier !

Chaque année en France, 3 000 cas de cancer du col de l'utérus sont diagnostiqués et 1 100 femmes en meurent.

Les dépistages sont cruciaux pour détecter ces maladies à un stade précoce, où les traitements sont les plus efficaces. En facilitant l'accès à ces tests, nous augmentons les chances de guérison pour de nombreuses personnes.

De nombreux kits ont été distribués, et de précieuses réponses ont pu être apportées aux questions de chacun. La prévention et le dépistage sont des étapes essentielles pour lutter efficacement contre le cancer. Ensemble, continuons à prendre soin de notre santé !



Collecte pour Valencia

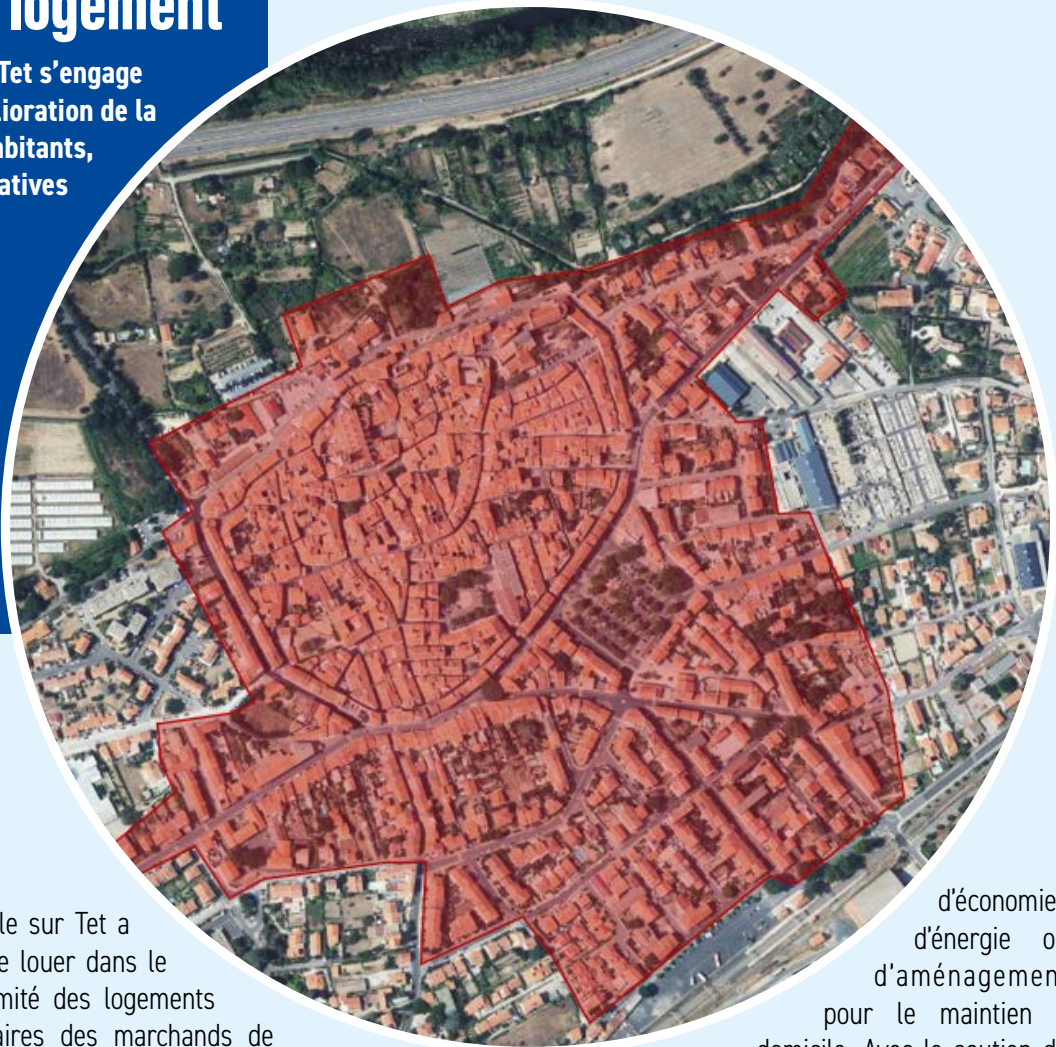
Grâce à votre immense générosité, la collecte pour les sinistrés de Valencia a été remarquable !

Des Illois et Illoises sont spontanément restés pour aider à trier et mettre en carton les dons!

Les marchandises ont été transportées dans la ville de Sagunto au nord de Valence, grâce à la Coopérative Ille Fruits, qui a mis à disposition gratuitement un camion avec deux chauffeurs.

Focus sur le logement

La commune d'Ille sur Tet s'engage activement dans l'amélioration de la qualité de vie de ses habitants, à travers diverses initiatives dont le logement. Avec le permis de louer, les aides de l'ANAH et la plateforme Histologe, la municipalité renforce son soutien aux propriétaires et aux locataires, pour garantir à chacun un logement digne et sûr.



PERMIS DE LOUER : Pour des logements décentés et sécurisés

Depuis le 1er juin 2019, Ille sur Tet a mis en place un permis de louer dans le but de garantir la conformité des logements et de protéger les locataires des marchands de sommeil. Ce dispositif, obligatoire dans le centre historique et d'autres zones où les habitations sont anciennes, impose aux propriétaires de faire une demande de permis avant de louer leur bien.

Tout manquement à cette obligation peut entraîner une amende allant jusqu'à 15 000 euros. Cela s'applique également aux propriétaires qui louent des logements ayant reçu un refus de permis. Ce contrôle permet de veiller à ce que chaque logement loué soit en bon état, assurant aux locataires un environnement sain et confortable, et encourageant les propriétaires à bien entretenir leurs biens.

Depuis 2019, nous avons accordé 365 permis de louer. 53 permis avaient été refusés, dont 34 sont, depuis, régularisés. Nous avons été contraints de transmettre au Préfet un dossier, compte tenu de la désobéissance du propriétaire. Ce dernier a été condamné à une amende de 5000 €.

AIDES DE L'ANAH : Un coup de pouce pour les travaux de réhabilitation

Les propriétaires occupants ou bailleurs peuvent bénéficier des aides de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) pour entreprendre des travaux de rénovation, notamment en matière

d'économies d'énergie ou d'aménagement pour le maintien à domicile. Avec le soutien de SOLIHA 66, chaque dossier est étudié

et accompagné de manière personnalisée pour optimiser les chances d'obtenir des subventions.

Pour plus d'informations, contactez SOLIHA 66 au 04 49 24 01 58, du lundi au vendredi de 9h à 12h (sauf le mercredi), ou par email à mieuxseloger.66@solih.fr.

HISTOLOGE : Une plateforme pour les locataires en détresse

Les locataires d'Ille sur Tet peuvent signaler tout problème dans leur logement (humidité, infiltrations, problèmes électriques, etc.) via la plateforme Histologe. Lorsque le propriétaire ne réagit pas aux demandes de réparation, les signalements transmis via Histologe alertent les organismes compétents (mairie, ARS, ADIL, DDTM) pour intervenir et s'assurer que les travaux nécessaires soient réalisés.

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter Thanina AIT OUADOUR, responsable du service logement : logement@ille-sur-tet.com



Sécurité des écoles

Zoé disparaît de nouveau dans la nuit du 22 au 23 décembre 2024, **Zoé, la figurine présente pour renforcer la sécurité aux abords du passage piéton emprunté par de nombreux écoliers, a disparu pour la 2^{ème} fois !** Sectionnée au même endroit, elle a été refixée mais cette fois-ci avec un dispositif de géolocalisation afin de dissuader une 3^{ème} tentative.

Deux nouvelles figurines, équipées d'un tracker,

ont été installées pour sécuriser le passage piéton qui mène à l'école maternelle Torcatis et à la crèche intercommunale.

Installation de récupérateurs d'eau

Depuis plusieurs mois, **des récupérateurs d'eau ont été installés aux points stratégiques de la ville** : École Torcatis, école Marie Curie, école Langevin, école Wallon, cimetière Pau Casals, La Catalane, jardin du Comte. Ces récupérateurs représentent actuellement 5 600 litres de stockage.

Il reste encore à installer, en 2025, deux récupérateurs d'eau à la mairie et une pompe à main au cimetière Las Castillounes, afin de répondre aux besoins d'arrosage. Au total, la municipalité aura installé 10 récupérateurs d'eau pour une capacité de 7 000 litres.



Mise en esthétique

Comme tout bâtiment urbain, les transformateurs ENEDIS font souvent l'objet de multiples dommages comme les tags. Ceux-ci contribuent à la dégradation des conditions de vie des habitants et nuisent à l'image des communes.

Aussi, afin de lutter contre ces déprédations, la Commune, dans le cadre de sa politique d'amélioration du cadre de vie, met en œuvre des opérations d'aménagement urbain, **en partenariat avec ENEDIS et le SYDEEL66**. Nous venons ainsi de réhabiliter le poste de la Carrerade. Avec l'accord de l'ASA, nous avons également repeint la chambre des vannes qui se situe route de Corbère. Les agents de la commune ont nettoyé les postes, repeint l'ensemble en blanc. Nous avons ensuite sélectionné la **société AB Art, d'Aurélié Banquet**, une Illoise très douée !!



Travaux sur les réseaux d'eau potable

Comme détaillé dans le bulletin municipal de juillet 2024, les travaux sur les réseaux se poursuivent.

La commune compte 39 km de réseaux. Cela fait près de 10 ans que l'on remplace les canalisations vétustes et / ou fuyardes ! Depuis 2016, remplacement de 13,19 km pour 4,3 millions d'euros, financé à près de 70 % par l'Etat, l'Agence de l'eau et le Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales.

Entre 2025 et 2026, sont encore prévus 11,1 km.

Viennent se rajouter **les rues de la Parayre, place St Jacques, rue St Sébastien (portion) et rue des Carmes** pour 196 ml supplémentaires.

Les travaux vont également se poursuivre dès le 3 mars **route de Prades**.

Mise en place d'un alternat mobile à l'avancement du chantier, entre la rue Louis Boyer et la rue du Couvent. Les rues perpendiculaires seront barrées au fur et à mesure de l'avancée du chantier. Fin des travaux le 6 juin 2025.



NOS ECOLES

Inscriptions scolaires du 3 février au 30 avril 2025

(obligatoire en petite section de maternelle, CP ou nouvelle arrivée sur la commune)

Retrait des dossiers :

- Accueil de la mairie
- En ligne sur le site internet <https://www.ille-sur-tet.com/>

Dépôt des dossiers :

- Sur rendez-vous avec le service scolaire au 04.48.89.50.15
- Par mail au format PDF : affairescolaire@outlook.fr

Attention, l'inscription ne vaut pas admission à l'école.

DOCUMENTS À FOURNIR :

- ✓ Livret de famille dans son intégralité.
- ✓ Facture (gaz/électricité/téléphone) de moins de 3 mois.
- ✓ Copie du carnet de santé indiquant les vaccinations obligatoires
- ✓ Pour les nouveaux arrivants : bail de location ou acte de propriété ou attestation d'hébergement.
- ✓ Certificat de radiation (en cas de déménagement, ...)
- ✓ En cas de séparation des parents : une attestation écrite du 2ème parent qui accepte la scolarisation de l'enfant sur la commune d'Ille-sur-Tet et le jugement de divorce si les parents étaient mariés.

Restauration et activités périscolaires:

Se rapprocher de la Communauté de Commune Roussillon Conflent ou sur <https://www.roussillon-conflent.fr/>

Service scolarité - 04.48.89.50.15 - affairescolaire@outlook.fr

A noter : ont débuté les inscriptions pour l'année scolaire 2025 - 2026.

Sont concernés les enfants qui vont rentrer en petite section de maternelle, ceux qui passent à l'école primaire (CP), ainsi que toute nouvelle arrivée sur la commune.



FOCUS sur le projet d'une nouvelle école élémentaire à Ille sur Tet.

Dessin 3D du projet retenu sur ZAE l'Ermita. Philippe Pous, architecte.

A ce jour, les enfants des écoles élémentaires de notre commune et des communes voisines de Saint-Michel de Lloles, Montalba, Trévilach, Casefabre, Prunet, Belpuig et Boule d'Amont sont répartis dans 2 bâtiments (Pasteur et Langevin/ Curie), qui peinent à respecter les obligations réglementaires imposées par la législation en vigueur et ne permettent plus d'accueillir de nouveaux élèves, faute de classes disponibles.

Afin de pouvoir répondre à ces problématiques et continuer à accueillir les enfants des communes voisines, les élus illois travaillent depuis plus de 3

ans, sur un projet de construction d'une nouvelle école élémentaire.

N'ayant trouvé aucun terrain correspondant aux besoins nécessaires à sa réalisation en centre-ville (terrain d'1ha, constructible, et situé hors zone inondable), le Conseil municipal a délibéré dès 2022 afin de réserver un terrain situé sur l'emprise d'une ZAE en cours d'aménagement.

Ille sur Tet faisant partie des dernières communes ne disposant pas de locaux spécifiques à l'accueil des activités périscolaires et extra-scolaires, (celles-ci s'exerçant actuellement dans des salles de classe de nos 4 écoles), nous avons proposé à la Communauté

de Communes Roussillon-Conflent de constituer un groupement de commandes afin d'intégrer à notre projet, la création d'un bâtiment périscolaire et d'un restaurant scolaire.

Alors que la Communauté de Communes avait délibéré favorablement à la constitution de ce groupement de commandes, nous avons par la suite assisté à un premier revirement de cette dernière qui, après l'élection d'un nouveau président, a tout d'abord décidé, après la réalisation d'un bâtiment périscolaire et d'un restaurant scolaire sur la commune de Rodès, qu'une même opération Ille sur Tet n'était plus une priorité, en prétextant que sa situation financière

Dessin 3D du projet retenu sur ZAE l'Ermita - Philippe Pous, architecte.



ne lui permettait pas d'engager un tel investissement.

Nous avons alors proposé au Président de lui mettre gratuitement à disposition le foncier permettant de réaliser son programme, voire de prendre en charge le coût de l'investissement sous conditions de remboursement. Cette proposition n'a jamais eu de suite.

Nouveau revirement lors de la réception de la notice du Conseil Communautaire du 25 juillet 2024, à la lecture de laquelle nous avons découvert qu'était inscrit à l'ordre du jour un point demandant au Conseil Communautaire de se prononcer sur la vente de la parcelle réservée par la commune, au nouveau motif que la Communauté de Communes voulait construire sur cette

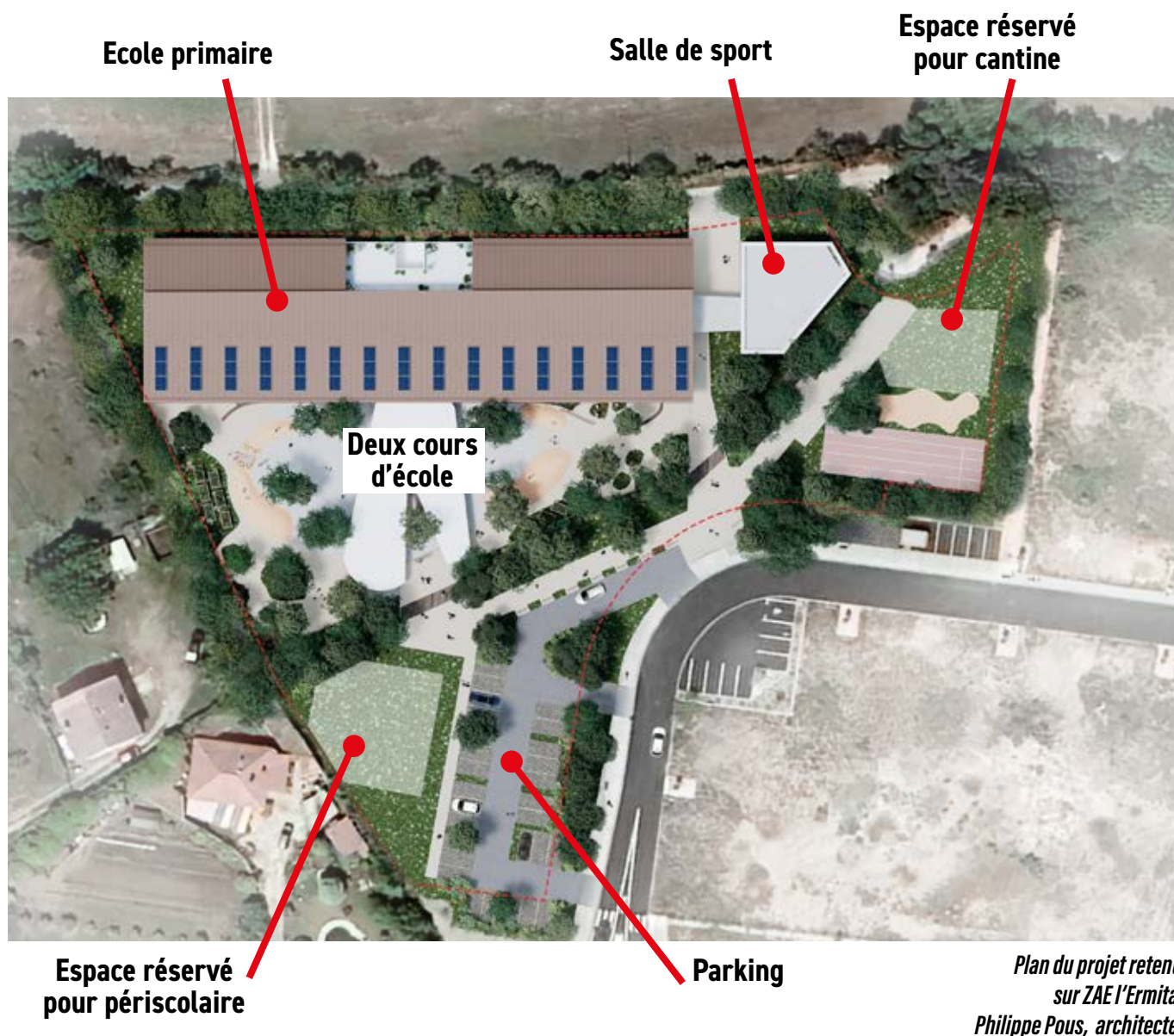
parcelle son centre technique. Précision que la parcelle appartient à la SPL Pyrénées-Orientales Aménagement, et non à la Communauté de Communes.

Ce jour-là, une grande majorité du Conseil Communautaire (et même certains élus de communes dont les enfants sont scolarisés à Ille), s'est opposée à l'achat de la parcelle par la commune.

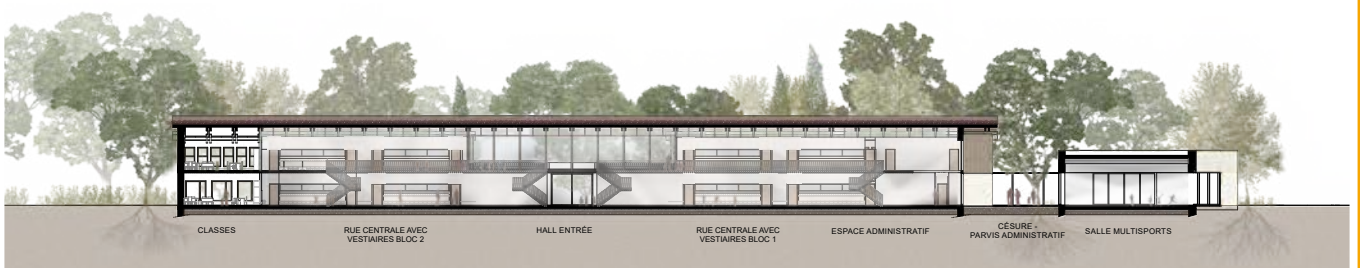
Dans les prochains Bulletins Municipaux, nous vous informerons de la suite donnée à cette procédure.

N'imaginant pas du tout le revirement de la Communauté de Communes, au vue notamment des précédents écrits et accords, la commune avait lancé un concours d'architecte. **A été retenu le cabinet d'architecture Philippe POUS.**

Considérant ce projet comme projet d'intérêt général, le 19 décembre 2024, le Conseil municipal s'est prononcé à l'unanimité, pour le lancement d'une procédure de Déclaration d'Utilité Publique (procédure d'expropriation) à l'encontre du propriétaire du terrain.



Dessin et croquis du projet retenu sur ZAE l'Ermita - Philippe Pous, architecte.



Intervention musicale dans les écoles

Pour la 2ème année, Ludovic Cabello intervient auprès des quatre écoles d'Ille sur Tet. C'est une initiation pour les maternelles avec des échauffements, l'utilisation d'instruments de musique et une introduction à la culture musicale. Mais c'est aussi la découverte de la phonologie et du beatbox par le biais de compositions originales, telles que Vahia ou Faim de loup.

Ce sont des sessions toujours animées qui captent l'attention des petits et des grands, avec le jeu de la statue (1,2,3 soleil, mais en musique) et surtout pour finir, à la Queueuleu pour retourner en classe dans la joie et la bonne humeur.



Spectacle Musical

Avec l'aide de Ludovic Cabello, intervenant musique dans nos écoles de septembre à décembre durant 11 séances, l'école Pasteur a préparé un spectacle musical. Le jeudi 19 décembre à 18h (à La Catalane) a eu lieu la représentation des enfants, composée de chants et de percussions corporelles.

Un spectacle ouvert à tous (parents d'élèves, Illoises et Illois), avec l'accès à une buvette lors de l'entracte, au profit de la coopérative scolaire.

Un spectacle composé de chants adaptés au niveau des élèves, avec des paroles en anglais pour certains, ou en catalan pour le cursus bilingue.



Gîtes à chauves-souris



Afin de sensibiliser la population (adultes et enfants) à la vie et à l'utilité des chauves-souris, une « Nuit de la chauve-souris » a regroupé près de 40 personnes le 12 Juin 2024.

12 gîtes à chauves-souris ont été installés cet automne. Avec l'aide de l'association de la Ligue Protectrice des Oiseaux des Pyrénées-Orientales (LPO), l'objectif est de favoriser la biodiversité dans notre zone urbaine. Il y a divers avantages à cohabiter avec des chauves-souris : par exemple, elles peuvent manger en une nuit jusqu'à 3000 moustiques !

On peut retrouver les gîtes au Centre Technique Municipal, aux 4 écoles, à la maison de retraite ainsi qu'au cimetière Pau Casals. Il faudra attendre 2 ans avant de vérifier s'ils sont occupés par l'espèce visée : la Pipistrelle commune, protégée et en voie de disparition.

La mise en place de gîtes artificiels permet de combler la disparition des gîtes naturels, une structure peut accueillir jusqu'à 15 pipistrelles.

La chauve-souris s'agrippe puis remonte dedans grâce aux encoches faites dans le bois.



Vous êtes intéressés ?

Un particulier peut, lui aussi, installer un gîte.

A commander sur <https://occitanie.lpo.fr/pyrenees-orientales>

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter l'association par mail : pyrenees-orientales@lpo.fr

TRIBUNE LIBRE

Aucun texte reçu du groupe d'opposition

Les Orgues, une fermeture à la suite des intempéries en octobre 2024



Mardi 29 octobre... L'eau dévale le long du chemin communal des Orgues, rejoint le petit ruisseau qui est habituellement à sec.

- Au niveau de la passerelle, un embâcle s'est créé avec les branches emportées par le Pilo d'en Guil et un trou s'est formé sur le petit chemin.
- Le sol a été emporté par les eaux avec des ravines de plusieurs dizaines de centimètres.

L'entrée du site, le chemin et le labyrinthe ont été dégradés et rendus impraticables, imposant une fermeture exceptionnelle du site du 29 octobre au 9 novembre, pour un total de 10 jours.

Il a fallu retirer les cailloux sur le chemin, retirer l'embâcle puis refaire les sols pour rétablir un accès sécurisé, avant de rouvrir le site.

Ce travail a été réalisé par les agents du site des Orgues, du CTM avec le renfort du service de l'eau et de l'assainissement.



2025

Les Orgues d'Ille
2 entrées adultes
OFFERTES
aux illois

sur présentation de ce coupon avec justificatif de domicile.



Photo : Ermitage St Maurice



Photo : Casesnoves

Campagne pluriannuelle d'entretien des Monuments Historiques

La commune a mis en place une politique de conservation préventive sur l'ensemble de son patrimoine bâti, en assurant la surveillance et l'entretien régulier de ses nombreux édifices.

Elle espère ainsi ne plus avoir à faire face à de très importants chantiers de restauration qui pèsent, à moyen et long terme, sur ses finances et sur celles de ses partenaires financiers. Ce programme est cofinancé par la Direction Régionale des Affaires Culturelles via l'UDAP (ex Bâtiments de France), le Conseil Départemental et la commune.

Le programme 2025 porte sur la chapelle de l'ermitage de Sant Maurici de Greulera, l'église du Tiers Ordre des Carmes et l'église de Casesnoves.

Le suivi des couvertures de l'église Saint-Etienne et des enduits de la sacristie a eu lieu fin 2023.

Coût : 20 500 € HT.

Subventions 40% DRAC et 20% CD66.

Entretien du lavoir de la ville

En parallèle à la campagne d'entretien des Monuments Historiques, la commune intervient sur son patrimoine vernaculaire, appelé souvent à tort « le petit patrimoine ».

Ce dernier témoigne pourtant aussi de l'âme d'une ville, d'un village. A la limite nord du Vieil Ille, les trois lavoirs de la ville étaient encore utilisés ces dernières années, beaucoup d'Iloises en conservent encore le souvenir.



La charpente du lavoir de la Ville présentait des désordres qui compromettaient sa stabilité. Après une période d'interdiction au public, il a bénéficié d'une campagne de travaux portant sur le remplacement de chevrons sur le versant nord, après la dépose d'une partie de la couverture en tuiles et des parefeuilles en terre cuite.

Ces dernières ont été conservées car elles font partie de l'originalité de ce lavoir. Des chevrons sur la rive Est ont aussi été remplacés et les abouts des poutres consolidés. Une protection en zinc des menuiseries a été ajoutée afin de gérer l'évacuation des eaux de ruissellement de la couverture. Celle-ci a été intégralement révisée, dé-végétalisée avec un traitement biocide.



Naissances du 1er Septembre au 31 Décembre 2024

LORENTE ROBERTIERE Anna, le 08/06/2024
KADERI CHARTON Elyna, le 29/08/2024
SEBHAOUI Janna, le 04/09/2024
BERTELA Fabio, le 17/09/2024
GUZMAN JIMENEZ Hugo, le 17/09/2024

LE BOUËDEC Ayden, le 04/10/2024
PIRQUIN SEMPERE Yelan, le 10/10/2024
COJOCARI VALVERDE Dima, le 10/12/2024
MARTY Loan, le 21/11/2024
AUNEZ Esmée, le 25/12/2024

Mariages 1er Septembre au 31 Décembre 2024

ABELLA Régis et TOMASELLI Christine, le 14/09/2024
LOSSOIS Simon et GRAU Julie, le 28/09/2024
LAUREAU Jérôme et JANCEK Séverine, le 04/10/2024
SEBHAOUI Yasine et SIRAJ Safa, le 05/10/2024
ESPARREGUERA Olivier et PERNOT Sandrine, le 23/11/2024

Pacs du 1er Septembre au 31 Décembre 2024

GRILLOT Kévin et SORET Mirilla, le 30/11/2024

Décès du 1er Septembre au 31 Décembre 2024

PEREIRA FERNANDES José, le 19/05/2024
CAPDEILLAYRE Alice, vve DEIXONNE, le 06/09/2024
CARTEAU Andrée, ep. RONDEAU, le 09/09/2024
AVINO Solange, vve CANTUERN, le 11/09/2024
VILLELONGUE Monique, ep PAYRE, le 28/09/2029
ARMENGOL MILLAT Montserrat, vve ARMENGOL,
le 29/09/2024
CANDILLE Marcel, le 06/10/2024
PLA Laurent, le 21/09/2024
BILES Colette, vve RAYNAL, le 17/10/2024
LANGANNE Nicole, vve LCONTE, le 18/10/2024
FORNAZIN Philippe, le 18/10/2024

ROMASZKO Suzanne, vve MIORANZA, le 18/10/2024
LAMARQUE Simone, vve MAS, le 22/10/2024
BOTTIN Jacqueline, vve COPIN, le 25/10/2024
ORLÉAC Jacqueline, le 29/10/2024
MARTEL Ginette, vve JANIAUX, le 16/11/2024
PEREZ MARTINEZ José, le 30/11/2024
FERRANDO Jocelyne, vve VERNAZ, le 02/12/2024
MORATO Soledad, vve JARQUE, le 28/11/2024
PÉRINO Thérèse, ep. SÉGURA, le 04/12/2024
CASTILLO Christiane, le 28/11/2024
GERVAIS Pascal, le 05/12/2024
ENCARNAÇÃO GUERREIRO Arnaldo, le 19/12/2024
CACHBACH Fabienne, ep. COLOMER, le 28/12/2024

À NE PAS RATER CE PRINTEMPS !

Tous les lundis

Ateliers Sport66

Salle des fêtes 9h à 10h30
Inscriptions et renseignements
au CCAS

1er et 2 Mars

L'Art des jardins

Espace La Catalane
de 10h à 18h
Conférence et ateliers
Entrée gratuite

9 Mars

Braderie Petite enfance

Salle La Catalane de 10h à 18h

16 Mars

Rifle du Fest y Vino

Salle La Catalane
Ouverture : 13h
Début : 15h

19 Mars

Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc

Cimetière Pau Casals
à 18h30

19 Mars

Cinéma Solidaire des Droits des Femmes

Cinéma Le Rex - 20h
Séance gratuite

20 Mars

Marche Solidaire des Droits des Femmes

Place de la République à 18h30

22 et 23 Mars

Fest y Vino

4^{ème} édition

Salle La Catalane de 10h à 18h
Le samedi jusqu'à 22h30
Dégustations et Ventes
Restauration sur place
Tarif Entrée + Verre : 4€

8 Avril

Fest'ille Rire Spectacle de Booder

Salle La Catalane à 21h
Ouverture des portes à 18h30.
Restauration sur place

12 Avril

Tournoi de belote

13 Avril

Rifle de Fest'ille Rire

Salle la Catalane
Ouverture : 13h
Début : 15h

19 Avril

Goigs dels Ous

Salle des fêtes
Chants à 21h

20 Avril

Pâques

20 Avril

Les Réginas

Place de la Résistance à 8h
Procession et chants
Tambours à 5h du matin

23 Avril

Fest'ille Rire Spectacle de Paul Mirabel

Salle La Catalane à 20h45
Ouverture des portes à 18h30
Restauration sur place

27 Avril

Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation

Stèle des déportés
au cimetière Las Castellounes
à 10h



MAIRIE
ILLE SUR TÊT